

# Examen complet du régime d'OMERS

## Renseignements à l'intention des membres d'OSSTF/FEESO

À l'automne 2017, la Société de promotion d'OMERS (SP) a voté, à l'unanimité, de lancer un examen complet du régime qui visait à :

- Modéliser la santé financière à long terme du régime
- Évaluer ce dont les membres, les syndicats, les employeurs et les parrains veulent et attendent réellement du régime d'OMERS – aujourd'hui et pour l'avenir
- Trouver des moyens d'équilibrer ces objectifs

L'objectif principal de l'examen complet du régime était de veiller à ce que le régime demeure durable pour l'avenir.

## POINTS SAILLANTS DU PROCESSUS D'EXAMEN

- En dépit des progrès récents, le régime d'OMERS reste vulnérable aux pressions à long terme sur le plan financier qui sont hors de notre contrôle immédiat
- La modélisation exhaustive montre que le coût du régime continuera d'augmenter progressivement avec le temps
- Les options possibles du régime sont examinées afin d'aider à stabiliser les coûts du régime, à réduire les risques à long terme liés à la capitalisation et à présenter un important niveau d'équité entre les générations
- Les modifications, le cas échéant, ne devraient pas entrer en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Aucune incidence sur les prestations de retraite gagnées avant la date d'entrée en vigueur de toute modification
- Aucune incidence sur les retraités actuels ou sur les membres qui prennent leur retraite avant la date d'entrée en vigueur

## TROIS POINTS ESSENTIELS À SE RAPPELER

1

OSSTF/FEESO est d'avis qu'une capitalisation stable est la meilleure protection pour votre régime de retraite et que toute condition du régime dépend seulement du financement qui l'appuie.

La meilleure et la seule manière de protéger votre régime de retraite d'OMERS est de vous assurer que le régime est bien financé et stable à long terme. Les conditions particulières du régime sont aussi bonnes que la capitalisation allouée quand vient le temps de payer les prestations.

2

Politiser votre régime de retraite n'est pas la bonne approche.

OSSTF/FEESO n'est pas d'accord avec l'approche stratégique prise par le SCFP Ontario et leur décision de politiser cette importante question qu'est la gestion de la capitalisation d'OMERS en utilisant les médias sociaux. OMERS est un régime de retraite conjoint régi par deux conseils de gouvernance composés d'un nombre égal de personnes nommées par les syndicats et les employeurs. OSSTF/FEESO, le SCFP et plusieurs autres syndicats nomment des représentants directement aux conseils d'OMERS. La structure indépendante était spécialement conçue de manière à protéger la prise de décisions financières importantes de l'ingérence politique à court terme des organisations individuelles parrains.

3

OSSTF/FEESO est absolument convaincue que nos personnes nommées aux conseils d'OMERS prendront les décisions qui sont dans le meilleur intérêt d'OSSTF/FEESO et de tous les participants au régime.

Sandra Sahli, anciennement vice-présidente et Paul Elliott, ancien président d'OSSTF/FEESO provincial sont les personnes nommées à l'heure actuelle respectivement à la Société de promotion et à la Société d'administration d'OMERS. Ils ont tenu les membres d'OSSTF/FEESO informés tout au long du processus d'examen par des rapports périodiques à l'Exécutif provincial et au Conseil provincial. Il leur incombe de prendre des décisions qui aideront à veiller à ce que le régime soit bien financé et garanti à l'avenir. Tous les renseignements disponibles indiquent que c'est ce qu'ils font.

## ÉCHÉANCIER POUR LA PRISE DE DÉCISION

Aucune modification n'a été confirmée à ce stade-ci. Le conseil de la SP votera sur les modifications finales en novembre, à la suite de notre processus de consultation. Comme toujours, les modifications au régime exigeront un vote affirmatif des deux tiers du conseil de la SP et ne devraient pas entrer en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.